



Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2024-2025

- Revenus semestriels stables à près de 300 M€ malgré un calendrier des fêtes défavorable
- Croissance à deux chiffres de la rentabilité¹ attendue sur ce 1^{er} semestre 2024-2025
- Déconsolidation de la division myDevices
- Jugement rendu au Luxembourg dans les procédures judiciaires avec M. Pierre Cesarini

Ce communiqué présente le chiffre d'affaires consolidé du Groupe, non audité, établi selon les normes IFRS

Paris, France - le 11 février 2025 – 18h30. Claranova (Euronext Paris: FR0013426004 - CLA) a réalisé sur le 1^{er} semestre 2024-2025 (juillet - décembre 2024) un chiffre d'affaires solide de 294 M€ stable par rapport à l'année dernière à périmètre et taux de change constants (-1% à taux de change réels). Cette performance est d'autant plus notable que cette année, les marchés clés du Groupe (Etats-Unis et Royaume-Uni) ont subi un calendrier des fêtes de fin d'année défavorable. En effet, Thanksgiving et Noël étaient exceptionnellement très proches (moins de 4 semaines), réduisant *de facto* le nombre de jours de vente pour les produits phares sur cette période (cartes de vœux, carte de cadeaux, cadeaux personnalisés...). Ce calendrier resserré a également entraîné une pression logistique importante afin de livrer dans les temps les produits personnalisés de Noël, tels que les cartes cadeaux réalisées à partir des traditionnelles photos prises à Thanksgiving.

Dans ce contexte, les équipes de Claranova ont réussi à faire face à ces défis logistiques et ont confirmé leur capacité à déployer des campagnes de marketing digital efficaces, comme en témoigne le chiffre d'affaires sur le 2^{ème} trimestre 2024-2025 qui s'est maintenu à 206 M€ contre 207 M€ l'an passé.

Outre cette bonne résistance du chiffre d'affaires, les équipes ont également axé leurs développements avec comme priorité la rentabilité, conformément à la stratégie du Groupe. Grâce à ce pilotage fin des ventes et à la mise en place des premières mesures du plan « One Claranova » (début des travaux sur l'optimisation fiscale, capitalisation des charges R&D), Claranova anticipe une amélioration significative de sa rentabilité sur ce 1^{er} semestre 2024-2025 avec un ROC normalisé² qui devrait enregistrer une progression à deux chiffres.

Cette bonne dynamique empreinte de profitabilité permet au Groupe de réaffirmer ses objectifs à l'horizon 2027³ d'une croissance organique annuelle moyenne comprise entre 5 et 8%⁴ afin d'atteindre un chiffre d'affaires total de 575 M€ à 625 M€, pour une marge de ROC normalisé de 13% à 15% et un ratio de dette financière nette sur ROC normalisé inférieur à 1x.

Eric Gareau, Directeur Général de Claranova déclare : « Les équipes de Claranova ont su relever les défis commerciaux et logistiques imposés par un calendrier des fêtes contraignant. Non seulement elles ont exécuté leurs plans avec succès, mais elles ont continué à améliorer leurs marges opérationnelles malgré 5 jours promotionnels en moins comparativement à l'an dernier. Notre résilience et notre agilité nous ont permis de maintenir un chiffre d'affaires solide et de poursuivre notre trajectoire de rentabilité. »

¹ En terme de ROC Normalisé

² Le Résultat Opérationnel Courant (ROC) normalisé est un agrégat non strictement comptable utilisé pour mesurer la performance opérationnelle des activités. Il correspond au Résultat Opérationnel Courant avant impact IFRS 2 (charges liées à l'octroi d'actions aux salariés), des dotations aux amortissements, et de l'impact IFRS 16 sur la comptabilisation des contrats de location.

³ Exercice fiscal 2026-2027

⁴ A périmètre constant sans croissance externe

Évolution du chiffre d'affaires par pôle d'activité sur le deuxième trimestre de l'exercice 2024-2025 :

En M€	Oct à déc. 2024* (3 mois)	Oct à déc. 2023** (3 mois) Périmètre comparable	Oct à déc. 2023 (3 mois) Publié	Var. A périmètre comparable	Var. à taux de change constants	Var. à périmètre constant	Var. à périm. et taux de change constants
PlanetArt	174	174	174	-1%	-2%	-1%	-2%
Avanquest	33	33	33	0%	0%	0%	1%
myDevices	0	0	3	na	na	na	na
Chiffre d'affaires	206	207	210	-1%	-2%	0%	-1%

Évolution du chiffre d'affaires par pôle d'activité sur le premier semestre de l'exercice 2024-2025 :

En M€	Juillet à déc. 2024* (6 mois)	Juillet à déc. 2023** (6 mois) Périmètre comparable	Juillet à déc. 2023 (6 mois) Publié	Var. A périmètre comparable	Var. à taux de change constants	Var. à périmètre constant	Var. à périm. et taux de change constants
PlanetArt	234	235	235	0%	-1%	0%	-1%
Avanquest	60	61	61	-3%	-1%	1%	3%
myDevices	0	0	5	na	na	na	na
Chiffre d'affaires	294	296	301	-1%	-1%	0%	0%

*La division myDevices étant considérée comme non stratégique, Claranova a mandaté, le 5 novembre 2024, la banque d'affaires Canaccord Genuity pour céder cette division. A cet effet, la division ne fait plus partie du périmètre de consolidation du Groupe dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5.

** Chiffre d'affaires 2023-2024 retraité de la division myDevices

PlanetArt : Activité robuste orientée vers la rentabilité

PlanetArt, la division de commerce électronique d'objets personnalisés du Groupe, a consolidé son chiffre d'affaires semestriel 2024-2025 à 234 M€ contre 235 M€ l'an passé et ce, en dépit d'une période promotionnelle plus courte en fin d'année, comme expliqué précédemment. Ce bon niveau d'activité, en particulier des activités Mobile, atteste de la pertinence des nouveaux canaux d'acquisition clients déployés ces dernières années, de la force de la division à optimiser ses campagnes marketing et de son agilité concernant la logistique de ses produits.

Avanquest : nouveaux développements prévus sur le second semestre

Avanquest, la filiale d'édition de logiciels, totalise un chiffre d'affaires semestriel de 60 M€, en croissance de 3% à périmètre et taux constants (- 3% à taux réels, en raison notamment de la part de CA des activités non stratégiques cédées en octobre 2023⁵). La contribution des activités non stratégiques américaines continue de diminuer et ne représente plus que 8% du chiffre d'affaires de la division sur le semestre, soit 4,8 M€ à fin décembre 2024.

Ainsi, la part des activités stratégiques (« core »), de ventes de logiciels propriétaires SaaS, se monte à 92 % du chiffre d'affaires sur ces six premiers mois de l'exercice (88% l'an passé), soit 55,2 M€, soit une croissance de + 2%. Sur la période, les équipes d'Avanquest ont développé de nouvelles technologies et applications sur les segments clés de la division qui devraient contribuer à la croissance du chiffre d'affaires sur le second semestre 2024-2025.

⁵ Communiqué du 19 octobre 2023

Procédures judiciaires en cours avec M. Pierre Cesarini : jugement rendu par le Tribunal du Travail de et à Luxembourg

Comme mentionné dans les précédentes communications du Groupe⁶, M. Pierre Cesarini a engagé des poursuites judiciaires à l'encontre des sociétés du Groupe en contestation de ses révocations et réclame 15 millions d'euros, dont environ 14 millions au titre de la procédure engagée devant le Tribunal du Travail de et à Luxembourg.

Le Tribunal du Travail de et à Luxembourg a rendu le 16 janvier 2025 son jugement concernant la requête déposée par M. Pierre Cesarini à l'encontre de la société Claranova Development SARL. Le Tribunal du Travail de et à Luxembourg, s'est déclaré matériellement incompétent au motif qu'il n'avait pas été établi que M. Pierre Cesarini ait été salarié de la société Claranova Development SARL. Le Tribunal a également condamné M. Pierre Cesarini aux frais et dépens de l'instance. A ce jour, M. Pierre Cesarini n'a pas fait appel de ce jugement.

Agenda financier :

27 mars 2025 : Résultats du 1^{er} semestre 2024-2025

Numéro dédié aux actionnaires individuels : **0805 29 10 00** (appel non surtaxé).
Ligne ouverte du mardi au jeudi de 14h à 16h

À propos de Claranova :

Claranova est un leader mondial dans le commerce électronique d'objets personnalisés (impressions de photos, livres photos, livres pour enfants, ...), l'édition de logiciels (PDF, Photo et Sécurité) et l'Internet des Objets (IoT). Résolument tourné vers l'international, le Groupe a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de près d'un demi-milliard d'euros, dont 95 % à l'étranger.

A travers ses produits et ses solutions commercialisés dans plus de 160 pays, le Groupe vise à « Transformer l'innovation technologique en solutions centrées sur l'utilisateur ». Capitalisant sur son expertise en marketing digital, l'IA et l'analyse des données de plus de 100 millions de clients actifs dans le monde, Claranova développe des solutions technologiques disponibles sur internet, mobile et tablette, à destination d'une large clientèle de particuliers et de professionnels.

Positionné sur des marchés à fort potentiel, le Groupe entend poursuivre sa croissance en privilégiant la rentabilité et l'excellence opérationnelle, conformément à sa feuille de route stratégique « One Claranova ».

Claranova est éligible au PEA-PME

Pour plus d'informations sur le groupe Claranova :

<https://www.claranova.com> ou https://twitter.com/claranova_group

Avertissement important :

Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques qui pourraient être inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes, inhérents et indépendants de la volonté de la Société qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.

Définitions et modalités de calcul des indicateurs alternatifs de performance :

La « Croissance organique du chiffre d'affaires » est définie comme la variation du chiffre d'affaires à structure (périmètre de consolidation) et taux de change constants. Les « Effets change » sont calculés en appliquant les taux de change de l'année N-1 au chiffre d'affaires de l'année N. Les « Effets périmètre » sont calculés en tenant compte des acquisitions de l'année en cours, de la contribution à l'année en cours des acquisitions de

⁶ Communiqués du 1^{er} aout 2024 et du 30 octobre 2024

l'année précédente jusqu'à la date d'anniversaire des acquisitions et des sorties de périmètre de l'année en cours diminuées de la contribution sur l'année précédente. Par définition, le chiffre d'affaires de l'année précédente additionné des Effets périmètre, Effets de change et de la Croissance organique de la période correspond au chiffre d'affaires de l'année en cours. Les Effets change, Effets périmètre et la Croissance organique calculés en pourcentages sont calculés par rapport au chiffre d'affaires de l'année précédente.